

Point 4 . Gouvernance

A purple arrow graphic pointing to the right, located on the left side of the slide, pointing towards the text 'Assemblée générale du SidP avec exécutifs'.

Assemblée générale du SidP avec exécutifs

21 octobre 2026 - 19h30 – Boncourt

Sommaire

- a) Introduction**
- b) Organigramme**
- c) Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupes de travail**
- d) Votation d'un crédit cadre à amortir sur 5 ans**

a) Introduction

- Le comité du SidP s'est réuni le mercredi 9 septembre 2026 pour une séance de travail extramuros concernant la suite du mandat «Gouvernance»
- Conformément au mandat que les communes ont donné au SidP, les réflexions ont porté sur les 2 axes principaux suivants :
 - Mutualisation de nouvelles tâches
 - Etude d'une fusion à l'échelle du district
- D'autres éléments ont également été discutés lors de cette séance tels que :
 - Le suivi du programme de législature
 - La piscine en plein air et le collège Thurmann
 - Le mandat LPR de l'Espace-Loisirs
 - L'organisation générale du SidP

b) Organigramme

- Création d'un Copil Gouvernance et de groupes de travail par thématique
 - Objectifs du Copil Gouvernance :
 - Gestion des finances, du calendrier ainsi que des étapes politiques et décisionnelles du mandat
 - Interaction et collaboration avec RacinesCommunes
 - Coordination et supervision de l'ensemble des GT par thèmes

COPIL Gouvernance

Thierry Crétin
Josiane Sudan
Gregory Pressacco
Sophie Cramatte

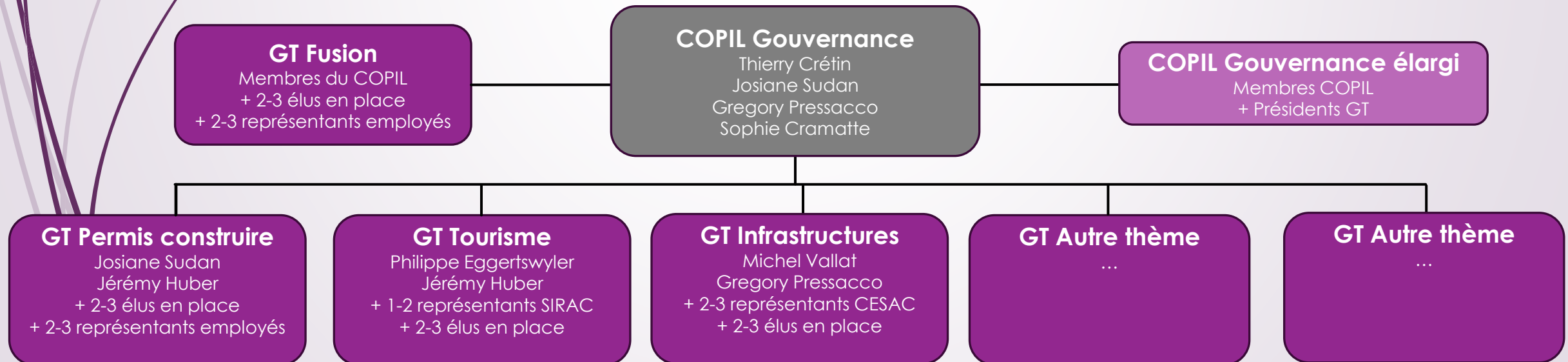
b) Organigramme

- En fonction des différentes thématiques à traiter en lien avec la mutualisation de nouvelles tâches, et l'intérêt des communes, il est proposé de créer les groupes de travail spécifiques suivants :
 - Etude Fusion
 - Permis de construire et police des constructions
 - Tourisme
 - Infrastructures
 - Autres thèmes jugés prioritaires (déchets, service juridique, etc.)

b) Organigramme

- Création de 4 premiers groupes de travail pour les thèmes suivants :
 - Fusion
 - Permis de construire
 - Tourisme
 - Infrastructures
- Cette structure permet de créer de nouveaux groupes de travail en fonction des thématiques à traiter

PROPOSITION DE STRUCTURE



c) Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail

➤ GT Fusion

- La tâche principale du GT Fusion sera d'étudier les avantages et inconvénients d'une fusion à l'échelle du district en coordination avec RacinesCommunes.
- L'objectif de ce groupe de travail sera de fournir des éléments les plus objectifs possibles afin que chacun puisse se faire une opinion sur l'opportunité ou pas de fusionner l'ensemble des communes du district.
- Afin d'être le plus représentatif possible, la composition du groupe est imaginée comme suit :
 - Les membres du Copil Gouvernance, à savoir : Thierry Crétin, Josiane Sudan, Sophie Cramatte et Gregory Pressacco
 - 2 à 3 représentants élus en place avec idéalement une représentativité par microrégion
 - 2 à 3 représentants des administrations communales
- Dans le cadre de la collaboration avec RacinesCommunes, il est également imaginé que le SidP se charge de récolter toutes les informations en lien avec les planifications financières des communes. Les heures réalisées par le SidP pour cette tâche pourraient être pris en charge par le fond de péréquation sous réserve de validation des modifications légales en la matière par le parlement cet automne.

c) Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail

➤ GT permis de construire

- Dans le cadre du questionnaire traité par les communes, plusieurs d'entre-elles avaient répondu favorablement à une mutualisation de la gestion des permis de construire comme suit :
 - Gestion des grands permis (8/19 au questionnaire)
 - Gestion des petits permis (5/19 au questionnaire)
 - Police des constructions (9/19 au questionnaire)
- Partant de ce constat, des réflexions sur la mutualisation du suivi des procédures de permis de construire (ordinaires et simplifiées) ainsi que la police des constructions ont été engagées.

c) Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail

Constat

Les compétences sont déjà présentes dans les communes, avec une expérience sur les permis ordinaires à Porrentruy.

42% des permis traités par la SPC sont déposés dans le district de Porrentruy → forte influence sur la SPC

En moyenne sur 2022-2024, 489 procédures simplifiées/an ont été déposées et 187 procédures ordinaires/an

Reprendre la gestion des permis est une tâche intéressante en termes de mutualisation. Il est toutefois important d'y apporter une plus-value dans le conseil aux propriétaires et promoteurs et garantir la qualité du bâti (référence aux analyses d'immeubles, aux programmes de réhabilitation de l'habitat, à la commission des paysages et des sites, etc.)

Objectif de constituer un groupe de travail composé de représentants politiques et de représentants des administrations communales.

GT Permis construire

Josiane Sudan
Jérémy Huber
+ 2-3 élus en place
+ 2-3 représentants employés

c) Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail

Suite au courrier envoyé par le SidP à la RCJU, trois variantes pour délivrer les permis ordinaires ont été étudiées par le SDT et le service juridique:



*Décret sur les permis de construire, révision en préparation

c) **Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail**

Seule la variante 3 laisse envisager un rapide retour en arrière si la phase pilote ne devait pas donner satisfaction. Toutefois la gestion du personnel sera complexe, avec des modifications de taux d'activité pour réaliser les prestations confiées, du côté de la section cantonale des permis de construire et du côté des communes concernées.

Montage financier

La structure pourrait être développée selon le modèle de la CCBL, soit une contribution de base en fonction du nombre de service choisis (la commune qui ne confie pas de tâche ne contribue pas).

Le solde des coûts serait couvert par les émoluments payés par les requérants. Actuellement plusieurs tarifs s'appliquent, une uniformisation sera à construire par le groupe de travail.

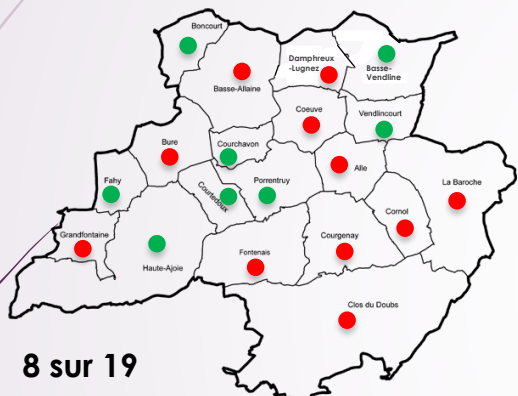
Pour la police des constructions, le contrôle de conformité doit être pris en charge par les émoluments des permis, la procédure qui pourrait suivre sera alors facturée au tarif temps.

L'importance de lier les contrôles sur terrain au milieu administratif devra également être abordée.

c) Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail

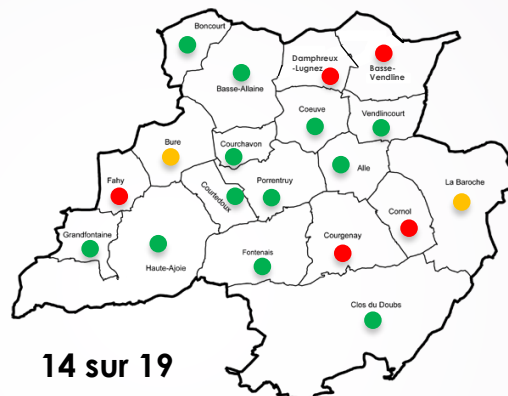
Question :

Mutualisation des procédures simplifiées de permis de construire



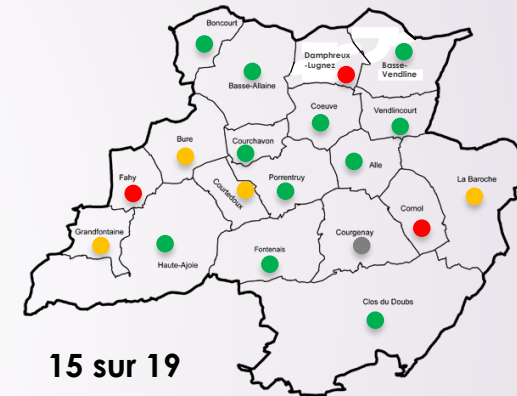
Question :

Mutualisation des procédures ordinaires de permis de construire



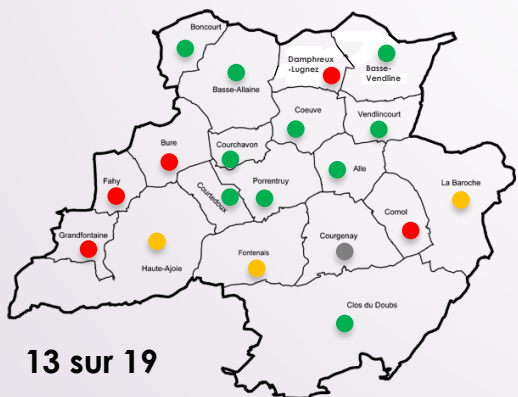
Question :

Mutualisation des procédures de police des constructions



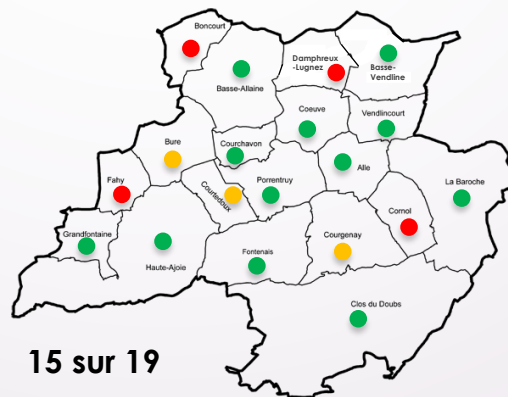
Question :

Développement de compétences d'accompagnement de projets en centre ancien



Question :

Etes-vous intéressés à intégrer le groupe de travail



c) Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail

Questions aux communes:

- Quelles compétences décisionnelles souhaitez-vous garder au niveau communal (aucune, réception et délivrance, autre) ?

Une grande majorité des communes souhaitent garder la réception, le préavis, la délivrance des petits permis. Dans tous les cas, toutes les communes souhaitent garder un regard et préavis sur toutes les demandes de permis.

Une commune (Courgenay) est ouverte à traiter administrativement les permis d'autres communes

Comme indiqué précédemment, Porrentruy dispose des ressources et est ouverte à une collaboration intercommunale

c) Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail

➤ GT Tourisme

- Selon les résultats du questionnaire, 10 communes sur 19 souhaitaient une mutualisation de la thématique du tourisme.
- Il est donc proposé de constituer un GT Tourisme. Afin de ne pas multiplier les entités, il est prévu d'intégrer des représentants du SIRAC dans ce groupe de travail.
- L'objectif de ce groupe de travail sera de développer un tourisme de qualité dans le district en totale collaboration avec les acteurs existants.

c) **Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail**

➤ **GT Infrastructures**

- Le nombre d'infrastructures dont la propriété et/ou la gestion sont de la responsabilité du SidP étant amenées à augmenter sensiblement, une réflexion est nécessaire sur la pertinence de créer un groupe de travail pour la gestion des infrastructures qui pourrait regrouper la patinoire, la piscine en plein air, les collèges Stockmar et Thurmann.
- Une gestion centralisée de ces infrastructures permettrait par exemple de gagner en efficience par une mutualisation des achats de consommables ainsi que peut-être faciliter des remplacements internes de personnel en cas d'arrêt maladie ou accident ainsi que vacances.

c) **Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail**

➤ **GT Autres thèmes**

- D'autres thèmes peuvent générer la création de nouveaux groupes de travail tels que : déchets, service juridique, etc. Toutefois et comme indiqué précédemment, compte tenu de la fin de la législature dans 14 mois, le comité a décidé de se concentrer dans un premier temps sur les thématiques précitées.
- Le comité du SidP reste toutefois à l'écoute des communes si une majorité d'entre-elles souhaitent qu'un autre thème soit traité en priorité.

c) Mutualisation de nouvelles tâches et création de groupe de travail

► Thèmes ne nécessitant pas la création de GT dans l'immédiat

- La création de groupe de travail pour la mutualisation des tâches suivantes découlant du questionnaire adressé aux communes n'a pas été jugé nécessaire par le comité du SidP, soit parce que la mutualisation est déjà traitée, soit pour des raisons de priorisation :

- **Service juridique commun** (sera traité lors de la prochaine législature)
- **Cyberadministration** (déjà traité au niveau cantonal, voir lettre d'information aux communes N°28 du 31 mars 2026)
- **Fiscalité zones SEDRAC** (déjà traité par la SEDRAC)
- **Gestion de l'ensemble des déchets** (sera traité lors de la prochaine législature)
- **Gestion parc machines spéciales de voirie** (sera traité lors de la prochaine législature)

d) **Votation d'un crédit cadre à amortir sur 5 ans**

- Afin de ne pas impacter trop lourdement les finances du SidP et couvrir les charges liées au Copil Gouvernance et aux différents groupes de travail pour la mutualisation de nouvelles tâches, le comité a pris l'option d'activer ces charges au bilan. S'agissant d'un mandat, elles seront à amortir sur 5 ans.
- Les dépenses 2027 estimées pour ce mandat s'élèvent à CHF 30'000.- qui concernent des jetons de présences pour les membres du Copil et des différents groupes de travail et des heures du personnel du SidP.
- Vous retrouverez ce montant dans le budget d'investissement 2027 du SidP qui vous est soumis au point 6 de l'OJ de l'assemblée de ce jour.

Merci de votre attention

et à disposition pour

répondre à vos questions